

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Yvette Maltais	Numéro de permis 2005881	Date d'inspection Le 26 septembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie des Grands Amis		Numéro de téléphone (506) 987-4199	
Adresse 172 280 Route Dundee NB E8E 1Y5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Je me suis déplacé pour faire une inspection de surveillance à l'établissement le matin, mais la garderie était fermée.
- Aucun ratio n'a fut prise.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 26 septembre 2024

Date

original signé par

Il n'y avait personne à la garderie.

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 26 septembre 2024

Date